

CHAMPIONNAT REGIONAL BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

CYCLOSPORT 2026

DIMANCHE 14 JUIN 2026

LARNAUD (Jura)

* * *

Règlement de l'épreuve

Le Championnat Régional UFOLEP Bourgogne-Franche-Comté Cycloport se déroulera le dimanche 14 juin 2026 à Larnaud (Jura).

Il sera organisé par le Vel'Haut-Jura Saint-Claude en association avec le Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté.

Y seront appliqués les Règlements Nationaux UFOLEP.

Il est ouvert aux licencié.e.s UFOLEP, y compris à celles et ceux qui ont la double appartenance UFOLEP/FFC et/ou UFOLEP/FSGT, à condition que leur catégorie FFC et/ou FSGT soit compatible avec les classifications UFOLEP.

COMITÉ D'ORGANISATION

Directeur de course :	Gilles GROSREY
Engagements :	Patricia GAVIGNET
Responsable de la CTR :	Patricia GAVIGNET – François MURTIN
Juges à l'arrivée :	Patricia GAVIGNET et Gilles GROSREY
Commissaires aux règlements :	Patricia GAVIGNET – François MURTIN

Article 1 - Catégories

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné à la seule condition qu'il y ait sur la ligne de départ AU MOINS trois concurrent.e.s possédant une carte de « Compétiteur/compétitrice Cycloport ».

Un seul titre sera décerné en catégorie « Adultes Féminines ».

Catégories d'âges :

Jeunes Masculins et Féminines 11/12 ans	né.es en 2015 et 2014
Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans	né.es en 2013 et 2012
Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans	né.es en 2011 et 2010

Adultes Féminines 17 ans et plus	nées en 2009 et avant
Adultes Masculins 17/19 ans	nés de 2007 à 2009 inclus
Adultes Masculins 20/29 ans	nés de 1997 à 2006 inclus
Adultes Masculins 30/39 ans	nés de 1987 à 1996 inclus
Adultes Masculins 40/49 ans	nés de 1977 à 1986 inclus
Adultes Masculins 50/59 ans	nés de 1967 à 1976 inclus
Adultes Masculins 60 ans et plus	nées en 1966 et avant

Article 2 - Condition de participation au National

« Le Département et le Régional étant des épreuves qualificatives pour le National, les prétendant.e.s à la sélection au National doivent obligatoirement participer à ce régional ».

Article 3 – Engagements (prix fixés par le Comité Régional)

Les engagements se font exclusivement sur le site :

<https://www.ufolep-cyclisme.org/> Dép . 39

Adulte individuel UFOLEP	11 €
Jeunes âgés de 11 à 16 ans	5 €

Article 4 - Remise des dossards

Dimanche 14 juin 2026 à 11 h 30 à la salle des fêtes.

Les licencié.e.s devront présenter obligatoirement leur licence à la prise du dossard et celle-ci lui sera remise en échange du dossard.

Article 5 - Déroulement des épreuves

Les circuits : 8 kms

Départ	Catégories	Nombre de tours
12 h 30	Féminines 17 et +	5 tours soit 40 kms
	60 ans et +	7 tours soit 56 kms
	15/16 ans	6 tours soit 48 kms
12 h 34	13/14 ans	4 tours soit 32 kms
12 h 34	11/12 ans	1 tour soit 8 kms

14 h 30	17/19 ans	8 tours soit 64 kms
	20/29 ans – 30/39 ans	9 tours soit 72 kms
14 h 32	40/49 ans	9 tours soit 72 kms
14 h 34	50/59 ans	8 tours soit 64 kms

Article 6 - Tenue vestimentaire

Se référer au Règlement National UFOLEP

Sont interdits : - Maillots de groupes professionnels en activité

- Maillots strictement publicitaires sans le nom de l'association
- Maillots de Champion
- Maillots de triathlète.

Port du maillot de club obligatoire.

Lors de la cérémonie protocolaire de remise des récompenses, la tenue « cycliste » est obligatoire (maillot et cuissard).

Tout.e licencié.e ne portant pas cette tenue se verra refuser le podium.

Article 7 – Matériel

Se référer au Règlement National UFOLEP.

- « Oreillettes-radio » et tout moyen de communication interdits (Déclassement)
- Caméra interdite quel que soit le point d'ancrage
- Changement de vélo interdit.
- Echange de matériel entre concurrents interdit.
- Changement de roue exclusivement en face du podium sous contrôle d'un commissaire (pas de tour rendu)

Article 8 – Classements et Remises des récompenses

A la salle des fêtes vers 17 h 30

1^{er} de chaque catégorie – 1 bouquet – 1 coupe

Le Comité Régional UFOLEP de BFC fournit les médailles aux trois premiers des catégories Ufolep comptant pour le Championnat (à partir des 11/12 ans) et dans lesquelles le titre de « Champion Régional » est effectivement attribué (au moins trois partants).

Le club organisateur offre un lot à tous y compris à ceux qui ont abandonné. **(Seuls les concurrents assistant à la cérémonie protocolaire y auront droit).**

Article 9 – Discipline :

Interdiction de s'entraîner sur le circuit pendant les épreuves (pénalité de 5 min)

Interdiction à tout concurrent, qui a terminé, de franchir la ligne d'arrivée une nouvelle fois et/ou revenir en sens inverse (Déclassement).

Règlement National : Lorsque plusieurs catégories courent ensemble sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cycloportif rejoint par un (plusieurs) concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (rejoignent), sous peine de déclassement.

Article 10 – Réclamations

Les réclamations « à l'amiable » seront reçues par le Responsable Régional dans le quart d'heure qui suivra la proclamation des résultats (et avant la cérémonie protocolaire).

Il les examinera avec les Commissaires aux Règlements.

Les réclamations officielles devront être faites par écrit, avant la cérémonie protocolaire.

Dans ce cas, les résultats de la catégorie concernée seront provisoires.

Si la réclamation concerne un.une des trois premiers d'une catégorie, le titre de la catégorie concernée ne sera pas attribué.

Ces réclamations doivent être confirmées, dans les 24h par courrier recommandé

**Président du Comité Régional de Bourgogne/Franche-Comté
10 rue Camille Flammarion - 21000 DIJON**

Accompagnées d'un chèque de 60 € libellé au Comité Régional UFOLEP.BFC

* * * *

Le fait de s'engager implique que les concurrents aient pris connaissance

De ce règlement et l'acceptent dans son entier

Le Comité d'Organisation, le 17 mai 2026